

PRÉVENTION DU CRIME AHUNTSIC/CARTIERVILLE

États financiers

31 décembre 2020

PRÉVENTION DU CRIME AHUNTSIC/CARTIERVILLE

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	3 - 4
ÉTATS FINANCIERS	
État des résultats et de l'évolution des actifs nets	5
Bilan	6
État des flux de Trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 10
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES	
Charges ventilées par programme	11

Amstutz Inc.
Comptables Professionnels Agréés

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de
PRÉVENTION DU CRIME AHUNTSIC/CARTIERVILLE

Opinion - Nous avons effectué l'audit des états financiers de PRÉVENTION DU CRIME AHUNTSIC/CARTIERVILLE (l'organisme), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers" du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers - La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers - Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Par R. Amstutz CPA auditeur, CA
Le 5 mai 2021
Montréal, Québec
Permis No: A105202

PRÉVENTION DU CRIME AHUNTSIC/CARTIERVILLE
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
exercice terminé le 31 décembre 2020

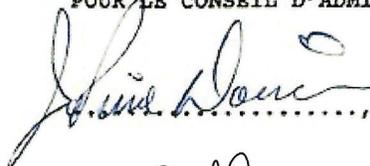
	<u>2 0 2 0</u>	<u>2 0 1 9</u>
PRODUITS		
Subventions		
Ville de Montréal		
Fonctionnement - Tandem	167 629 \$	165 152 \$
Programme Graffiti	90 000	90 000
Murale - Embellir mon quartier	41 500	36 378
Patrouille à vélo	15 986	15 986
RUI	4 000	2 100
Sommet Montréal	3 160	3 160
Gouvernement du Canada		
Emplois d'été Canada	79 462	78 699
Nouveaux Horizons pour les aînés	14 989	-
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (note 5)	10 000	-
Solidarité Ahuntsic		
Porte-à-porte	15 994	-
Revenus de gestion	10 149	12 581
Divers	<u>6 030</u>	<u>1 645</u>
	<u>458 899</u>	<u>405 701</u>
CHARGES		
Fonctionnement - Tandem	187 425	163 088
Programme Graffiti	116 531	111 301
Patrouille à vélo	77 751	75 438
Murale - Embellir mon quartier	43 500	38 717
Porte-à-porte	14 385	-
Nouveaux Horizons pour les aînés	<u>8 266</u>	<u>-</u>
	<u>447 058</u>	<u>391 549</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	11 041	14 152
ACTIFS NETS au début de l'exercice	<u>105 947</u>	<u>91 795</u>
ACTIFS NETS à la fin de l'exercice	<u>116 988 \$</u>	<u>105 947 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PRÉVENTION DU CRIME AHUNTSIC/CARTIERVILLE
BILAN
au 31 décembre 2020

	<u>2 0 2 0</u>	<u>2 0 1 9</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	152 860 \$	104 593 \$
Subventions à recevoir	26 738	13 500
Taxes de vente à recevoir	8 324	2 655
Autres sommes à recevoir	<u>-</u>	<u>78</u>
	187 922	120 826
IMMOBILISATIONS (note 3)	<u>2 419</u>	<u>-</u>
	<u>190 341 \$</u>	<u>120 826 \$</u>
PASSIF ET ACTIFS NETS		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 4)	33 361 \$	14 879 \$
Subvention perçue d'avance	<u>9 992</u>	<u>-</u>
	43 353	14 879
PRÊT DU GOUVERNEMENT DU CANADA - CUBC (note 5)	<u>30 000</u>	<u>-</u>
	<u>73 353</u>	<u>14 879</u>
ACTIFS NETS		
Non affectés	<u>116 988</u>	<u>105 947</u>
	<u>116 988</u>	<u>105 947</u>
	<u>190 341 \$</u>	<u>120 826 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

....., administrateur

....., administrateur

....., administrateur

....., administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PRÉVENTION DU CRIME AHUNTSIC/CARTIERVILLE
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
 exercice terminé le 31 décembre 2020

	<u>2 0 2 0</u>	<u>2 0 1 9</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	11 041 \$	14 152 \$
Élément sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement	<u>269</u>	<u>-</u>
	11 310	14 152
VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE		
DU FONDS DE ROULEMENT		
Subventions à recevoir	(13 238)	10 000
Taxes de vente à recevoir	(5 669)	(223)
Autres sommes à recevoir	78	(78)
Comptes fournisseurs et charges à payer	18 482	(5 041)
Subvention perçue d'avance	<u>9 992</u>	<u>-</u>
	20 955	18 810
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	<u>(2 688)</u>	<u>-</u>
	<u>(2 688)</u>	<u>-</u>
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Prêt du gouvernement du Canada - CUEC	<u>30 000</u>	<u>-</u>
	<u>30 000</u>	<u>-</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS		
DE TRÉSORERIE	48 267	18 810
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>104 593</u>	<u>85 783</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>152 860</u></u> \$	<u><u>104 593</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PRÉVENTION DU CRIME AHUNTSIC/CARTIERVILLE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 décembre 2020

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies du Québec le 29 octobre 1987, est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

La mission de l'organisme est de promouvoir l'amélioration du cadre de vie des citoyens et des citoyennes, ainsi que de tenir des activités en prévention de la criminalité et en prévention incendie, sécurité civile et premiers secours.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20%.

L'organisme a comptabilisé ses immobilisations à l'actif pour la première fois cette année sur une base prospective.

PRÉVENTION DU CRIME AHUNTSIC/CARTIERVILLE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 décembre 2020

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Ventilation des charges

L'organisme ventile ses charges par programme. Les charges directes attribuées aux programmes sont les frais de formation, les événements spéciaux, les cotisations, les frais de bureau, l'entretien de vélos, les pénalités et autres. Les frais de personnel sont ventilés au prorata des heures travaillées. Les autres charges communes sont réparties à 64% pour le programme Tandem et à 36% pour le programme Graffiti. Le programme Patrouille à vélo comprend 5% des charges suivantes: fournitures de bureau et frais de bureau. Environ 10% des subventions encaissées au 31 décembre sont comptabilisées comme frais de gestion et imputées aux programmes. Ces frais représentent le temps du personnel administratif affecté à la gestion de ce programme.

Apports reçus sous forme de services

L'organisme bénéficie de l'utilisation de locaux. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des subventions à recevoir, des taxes de vente à recevoir et des autres sommes à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et charges à payer et du prêt du gouvernement du Canada.

3. IMMOBILISATIONS

			<u>2 0 2 0</u>	<u>2 0 2 1</u>
	<u>Coût</u>	Amortis- sement <u>cumulé</u>	<u>Valeur nette comptable</u>	
Mobilier de bureau et matériel	<u>2 688 \$</u>	<u>269 \$</u>	<u>2 419 \$</u>	<u>- \$</u>
	<u>2 688 \$</u>	<u>269 \$</u>	<u>2 419 \$</u>	<u>- \$</u>

4. COMPTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	<u>2 0 2 0</u>	<u>2 0 1 9</u>
Charges à payer	18 084 \$	7 679 \$
Salaires à payer	8 777	-
Vacances à payer	<u>6 500</u>	<u>7 200</u>
	<u>33 361 \$</u>	<u>14 879 \$</u>

PRÉVENTION DU CRIME AHUNTSIC/CARTIERVILLE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 décembre 2020

5. PRÊT DU GOUVERNEMENT DU CANADA - CUEC

L'organisme a reçu un prêt lié au programme "Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)" du gouvernement fédéral. Il s'agit d'un prêt à terme sans intérêt au montant de 40 000\$ venant à échéance le 31 décembre 2022. Le prêt est assorti d'une subvention de 25% (10 000\$) s'il est remboursé en totalité avant l'échéance.

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2020.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses comptes fournisseurs et charges à payer et à son prêt du gouvernement du Canada.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux subventions à recevoir, aux taxes de vente à recevoir et aux autres sommes à recevoir.

7. CONVENTIONS ET DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Les conventions de financement avec la ville de Montréal sont pour l'année civile et se sont terminées le 31 décembre 2020. De nouvelles conventions sont signées pour une nouvelle durée d'un an se terminant le 31 décembre 2021. La convention dans le cas du programme Graffiti est d'une durée de trois ans et se termine le 31 décembre 2022.

La ville de Montréal peut mettre fin aux conventions en tout temps sur un avis de 30 jours, en acquittant proportionnellement le coût des activités déjà réalisées.

Pour l'exercice 2020, 70% (2019 - 80%) des produits de l'organisme proviennent de la ville de Montréal. En date des états financiers, rien ne porte à croire que la ville cessera de verser les subventions.

PRÉVENTION DU CRIME AHUNTSICARTIERVILLE
 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
 CHARGES VENTILÉES PAR PROGRAMME
 exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020				2019			
	Tandem	Graffiti	Patrouille à vélo	Murale	Solidarité Ahuntsic Porte-à-porte	Nouveaux Horizons pour les aînés	Total	Total
PRODUITS								
Subventions								
Ville de Montréal	167,629 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	167,629 \$	165,152 \$
Fonctionnement - Tandem	-	90,000	-	-	-	-	90,000	90,000
Programme Graffiti	-	-	-	41,500	-	-	41,500	36,378
Murale - Embellir mon quartier	-	-	15,986	-	-	-	15,986	15,986
Patrouille à vélo	4,000	-	-	-	-	-	4,000	2,100
RUI	3,160	-	-	-	-	-	3,160	3,160
Sommet Montréal	-	-	-	-	-	-	-	-
Gouvernement du Canada	-	15,892	63,570	-	-	-	79,462	78,699
Emplois d'été Canada	-	-	-	-	-	14,989	14,989	-
Nouveaux Horizons pour les aînés	-	-	-	-	-	-	-	-
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (note 5)	10,000	-	-	-	-	-	10,000	-
Solidarité Ahuntsic	-	-	-	-	15,994	-	15,994	-
Porte-à-porte	10,149	-	-	-	-	-	10,149	12,581
Revenus de gestion	4,030	-	-	2,000	-	-	6,030	1,645
Divers	-	-	-	-	-	-	-	-
	198,968	105,892	79,556	43,500	15,994	14,989	458,899	405,701
CHARGES								
Salaires et charges sociales	162,539	52,724	74,313	1,033	13,921	1,170	305,700	263,006
Enlèvement de graffitis	-	47,746	-	-	-	-	47,746	32,721
Réalisations - murale	-	-	-	37,000	-	-	37,000	31,100
Activités - murale	-	-	-	-	-	-	-	2,244
Honoraires professionnels	10,574	3,779	-	514	-	-	14,867	12,607
Frais de déplacements	1,027	596	337	210	434	-	2,604	3,783
Assurances	870	567	51	132	-	-	1,620	1,601
Courrier et frais postaux	-	54	-	-	-	-	54	107
Fournitures de bureau	53	29	-	-	-	-	82	895
Frais de bureau	5,316	3,954	2,092	359	30	-	11,751	17,139
Imprimerie	1,254	477	-	-	-	-	1,731	4,269
Frais de gestion	-	4,500	-	4,150	-	1,489	10,149	12,581
Équipement de bureau	1,553	820	-	-	-	5,597	7,970	2,378
Formation	-	-	-	-	-	-	-	1,315
Entretien de vélos	-	-	194	-	-	-	194	492
Intérêts et frais bancaires	942	-	-	-	-	-	942	861
Internet	459	296	-	20	-	-	775	1,048
Cellulaire	2,147	689	764	70	-	-	3,670	2,717
Télécommunications	291	188	-	12	-	-	491	685
Amortissement	269	-	-	-	-	-	269	-
Dépenses COVID-19	131	112	-	-	-	-	243	-
	187,425	116,531	77,751	43,500	14,385	8,266	447,858	391,549
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	11,543 \$	(10,639) \$	1,805 \$	- \$	1,609 \$	6,723 \$	11,041 \$	14,152 \$